

Lumière sur le brochet, espèce menacée

COMICE Les cours d'eau du Né et le brochet sont les deux grands thèmes du village pêche de la Foire-exposition. Animations et découvertes sont prévues sur le site ce week-end

CLÉMENCE LECORNUÉ

barbezieux@sudouest.fr

Aller à la pêche aux informations, c'est ce que propose la Fédération de pêche ce week-end. C'est d'une part présenter l'activité d'un point de vue pratique avec des démonstrations, et d'autre part rappeler le rôle du pêcheur en tant que sentinelle de la rivière.

Jean-Michel Rigollaud, président de l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) de Barbezieux, sera présent à l'étang du parc Saint-Seurin, samedi.

« Sud Ouest ». Tout d'abord rappelez-nous quelle est la mission de l'AAPPMA ?

Jean-Michel Rigollaud. L'association détient et gère les droits de pêche sur le domaine privé des propriétaires. Elle participe aussi à la protection et à la restauration de la biodiversité.

Pourquoi avoir choisi le thème « Le Né et le brochet » ?

Les associations de Barbezieux, Cognac, Jonzac et La Couronne ont la gestion de cette rivière et de ses affluents, qui représentent 520 kilomètres de cours d'eau. Quant au brochet, c'est une espèce menacée inscrite sur liste rouge. Elle se fragilise en raison de l'assèchement des zones humides qui sont nécessaires à sa reproduction, mais aussi à cause des barrages et de la surpêche.

Il y a eu beaucoup de pluie cette année. Comment peut-il y avoir un assèchement de ces zones ?

De l'automne 2012 jusqu'au printemps 2013, nous avons eu environ 800 millimètres d'eau, ce qui a permis de recharger les nappes, mais aussi une bonne migration du pois-



Jean-Michel Rigollaud, le président de l'AAPPMA, sera présent lors de la démonstration de « Float tube », à l'étang du parc Saint-Seurin, samedi. PHOTO C. L.

son et la reproduction du brochet. C'est très positif. Mais désormais, la Charente entre dans une période un peu plus difficile. Les premiers arrêtés préfectoraux sont tombés. Deux bassins sont en alerte, le Bandiat et le Né, et deux en alerte renforcée, la Bonnieure et la Tude. Il faut donc rester vigilant.

Vous allez donc sensibiliser les pêcheurs à respecter le milieu aquatique ?

Tout à fait, c'est l'une de nos missions. Des ateliers pêche-nature sont mis en place sur les stands afin de parler de l'éthique. Pratiquer la capture raisonnée, respecter la faune et la flore ou encore nettoyer les bords de rivière.

Quels sont les autres temps forts sur le site de la foire ?

Nous allons signer le renouvellement de la convention ERDF. Cela paraît anecdotique, mais c'est très important. La société ERDF s'engage notamment à mettre des panneaux de prévention au niveau des lignes électriques afin de limiter les risques d'accident pour les pêcheurs qui sont dans ces zones.

Samedi, il y aura aussi des animations sur le parc de loisirs Saint-Seurin. Comment va se dérouler la journée ?

Les personnes qui possèdent une carte de pêche pourront rentrer gratuitement sur le site de la foire. Ensuite, des navettes gratuites assureront le transport jusqu'à Saint-Seurin. Débutants et confirmés pourront découvrir ou pratiquer la pêche-loisir sur l'étang. Il y aura des initiations à la pêche au

coup, qui permet de prendre des poissons blancs. Pour les amateurs de carnassier, nous ferons aussi des initiations à la pêche au leurre, avec des démonstrations de « Float tube » notamment.

Parlez-nous un peu de ce « Float tube »...

On s'équipe d'abord d'un « Wader », une combinaison en caoutchouc, un peu comme de très grandes bottes imperméables. Et puis on s'assoit sur un grand siège gonflable que l'on propulse à l'aide de palmes, en marche arrière. C'est sportif et écologique ! Cela permet de pêcher au milieu de l'eau et de descendre un cours d'eau sur plusieurs kilomètres, c'est très agréable. Il y a de moins en moins de pêcheurs-cueilleurs, maintenant. C'est surtout un moment de détente qui permet de faire le vide.